

LE MARCIS F., MORELLE M. (DIR.), *L'AFRIQUE EN PRISONS*, LYON, ENS ÉDITIONS, 322 P.

[Véronique Fourault-Cauët](#), [Christophe Quéva](#)

Armand Colin | « [Annales de géographie](#) »

2022/6 N° 748 | pages 111 à 111

ISSN 0003-4010

ISBN 9782200934163

DOI 10.3917/ag.748.0111

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2022-6-page-111.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

□ **Le Marcis F., Morelle M. (dir.)**

***L'Afrique en prisons***

Lyon, ENS Éditions, 322 p.

Pluriel, l'ouvrage dirigé par Frédéric Le Marcis et Marie Morelle l'est assurément, comme le revendique d'ailleurs ouvertement son titre. Les rattachements disciplinaires de ses multiples auteurs (géographes, historiens, anthropologues notamment) et leurs positionnements (scientifiques, militants associatifs, avocats) contribuent évidemment à la diversité des analyses proposées. Mais plus fondamentalement, la diversité des lieux, des époques et des démarches fait une grande part de la richesse de l'ouvrage. Celui-ci donne à entendre la multiplicité des expériences carcérales, qu'elles soient d'hier (*via* les lettres de détenus parvenus à l'administration coloniale étudiées par R. Tiquet) ou d'aujourd'hui (on pensera notamment aux récits de premières heures en détention préventive de deux jeunes sud-africains, Adam et Langa, recueillis par S. Gear). Il permet également de saisir l'importance des contextes locaux dans la compréhension des systèmes carcéraux, de Tunis à Johannesburg, d'Abidjan à Conakry, des camps pénaux du Sénégal des années 1930 aux bâtiments réservés aux femmes dans la prison de Ouagadougou.

Pour autant, ce sont aussi, voire surtout, des continuités qui se donnent à voir au fil des pages. Continuité entre l'intérieur et l'extérieur de la prison tout d'abord. La pénalisation de la dette liée aux engrais est ainsi posée en Ethiopie pour promouvoir par la force les politiques de développement auprès des agriculteurs, comme le démontre S. Planel : élargir le regard au-delà des murs de la prison pour analyser son influence sur les sociétés rurales apparaît donc nécessaire. En Afrique du Sud (J. Hornberger) ou au Burkina Faso (M. Champy), ce sont les parcours individuels des jeunes gens aux lisières de la criminalité (*bakoroman* en burkinabé) ou qui entendent *a contrario* se forger un statut criminel abouti, qui donnent à voir un « continuum carcéral » (Wacquand) déjà largement documenté,

tandis qu'en Afrique du Sud, la mobilisation de la médecine traditionnelle pour infléchir la justice depuis le quartier renvoie, là encore, aux porosités existant entre espace carcéral et extérieur.

L'enjeu de la réforme, de la prison elle-même ou de ses occupants, constitue également un point de convergence de plusieurs des textes ici rassemblés. Cette contribution des changements de la prison dans l'affirmation de l'état de droit se retrouvent examinés dans les discours, scrutés par les acteurs internationaux (cf. le texte d'Y. Bouagga consacré à la Tunisie) et dans les pratiques, avec la naissance d'indicateurs, mais aussi l'affirmation de la prison comme espace d'accès au droit. Plus largement encore, le sens donné à la prison demeure une question qui traverse l'ensemble de l'ouvrage.

Enfin, le dernier chapitre, qui évoque le positionnement des auteurs face à la violence carcérale renvoie à des expériences partagées et à la nécessaire interrogation sur les éthiques de recherche qu'il est possible d'adopter. La diversité des contraintes et des pratiques, liée notamment à l'inscription dans des littératures anglophone ou francophone, transparait à la lecture du texte, au-delà de l'affirmation commune de la réflexivité du chercheur sur son travail.

*L'Afrique en prisons* constitue donc un ouvrage stimulant, tant par la qualité individuelle des études proposées que par les thématiques évoquées plus haut et qui traversent l'ouvrage en filigrane.

**V. Fourault-Cauët et C. Quéva.**